

Le baccalauréat en Islande : projet de restructuration et ses effets sur l'enseignement du français langue étrangère

Jóhanna Björk Guðjónsdóttir

Université d'Islande



L'enseignement du français en Islande remonte au XIXe siècle grâce aux relations entre la France et l'Islande dont l'origine principale se trouve dans la pêche de marins français dans les eaux territoriales d'Islande. Selon un projet de restructuration du Ministère de l'éducation, qui impliquera e.a. le raccourcissement d'un an des études au lycée, l'enseignement du français sera réduit. Dans notre article nous expliquerons en quoi consiste le projet du Ministère et nous réfléchirons à ses conséquences possibles en général et surtout dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère.

Le programme du lycée islandais prévoit en moyenne quatre ans d'études, ce qui veut dire que l'âge moyen des élèves quand ils passent le baccalauréat est de 20 ans. Or, étant donné les bonnes relations entre l'Islande et les autres pays nordiques et le fait que ceux-ci constituent souvent un modèle pour la société islandaise, les débats sur la différence de durée des études secondaires en Islande par rapport aux autres pays nordiques se sont fait entendre de plus en plus pendant les dernières décennies du XXe siècle. En 1992, le Ministre de l'éducation a créé un comité chargé d'étudier l'organisation de l'école primaire et secondaire¹ en Islande et de faire des propositions d'amélioration de celle-ci. Le comité a terminé son travail en 1994 et l'une des propositions les plus importantes a été de raccourcir la durée des études au lycée d'un an et de rallonger l'année scolaire aux deux niveaux de la scolarisation (à l'époque, les vacances scolaires d'été duraient plus que trois mois). Les ministres de l'éducation qui ont succédé à celui qui était en fonction en 1992 ont voulu suivre l'idée, mais son développement a dû être ajourné de quelques années car, en 1996, les communes ont pris en charge l'école primaire, ce qui a constitué un grand changement dans le domaine de l'éducation. Il a donc fallu réaliser d'abord ce transfert avant d'entamer la restructuration du programme du lycée.

Le véritable travail sur ce projet a commencé en 2002, et, depuis cette année-là, un nombre de groupes de réflexion et de comités a travaillé sur différents aspects de la restructuration. Des rapports ont été publiés régulièrement auxquels le public a un accès facile sur internet. Le rapport le plus important et le plus récent, fondé sur les précédents, a été publié en août 2004.

Les enseignants de français 3ème langue étrangère s'inquiètent des conséquences du raccourcissement et de la restructuration des études au lycée,

car c'est au lycée seulement que la plupart des Islandais commencent à étudier le français. Dans les lignes qui suivront nous nous intéresserons surtout aux effets prévisibles de la réorganisation du lycée islandais sur l'enseignement du français en Islande, en rappelant de prime abord l'histoire de l'enseignement du français en Islande. Nous présenterons ensuite le projet du Ministère de l'éducation dans ses grandes lignes. Nous évoquerons enfin la réception de ce projet et envisagerons ses conséquences possibles sur la réorganisation de l'enseignement du français en Islande.

L'enseignement du français en Islande

Un bref historique

La pratique du français en Islande remonte aux siècles antérieurs au XIXe, mais les premières véritables sources datent de l'époque où les pêcheurs-marins français venaient par centaines en goélettes sur les bancs de pêche autour d'Islande et accostaient dans les ports islandais pour avoir de l'eau fraîche, des vêtements en laine, etc.² Les communications se faisaient en une sorte de pidgin, mélange d'islandais et de français, et il est certain que ces relations furent à l'origine de l'intérêt des Islandais pour la langue française.

Les premiers ouvrages destinés aux apprenants islandais de français datent de la deuxième moitié du XIXe siècle, écrits par un certain Páll Þorkelsson qui n'avait pas de formation d'enseignant. Il avait appris le métier de dentiste à Paris, d'où sa connaissance approfondie de la langue française. Les ouvrages de Páll étaient surtout destinés aux non-scolaires mais à partir de 1847, les étudiants du seul lycée du pays, le Lycée de Reykjavík, eurent l'occasion de suivre deux heures hebdomadaires de français grâce à un ordre du Ministère danois de l'éducation³. En 1877 le français devint matière obligatoire dans le programme du lycée et il jouit ainsi d'un statut privilégié, à côté du latin et du danois, pendant une certaine période, grâce aux relations entre les Islandais et les pêcheurs-marins. C'est en 1911 que l'on commença à enseigner le français à l'Université d'Islande, année où cette première université du pays fut fondée. Le français fut la première langue vivante enseignée à l'Université d'Islande. Cette même année également, l'Alliance française ouvrit un centre culturel à Reykjavík, ce qui est assez révélateur de son statut privilégié en Islande à cette époque. Les relations franco-islandaises développèrent pendant le XXe siècle, même si les pêcheurs-marins cessèrent de pêcher dans les eaux territoriales islandaises avant la deuxième guerre mondiale. Le français est toujours enseigné dans les écoles islandaises et à l'Université d'Islande, l'Alliance française maintient des activités culturelles intensives dans le pays et une ambassade de France se trouve dans la capitale islandaise.

Le français à l'école et au lycée

Le français est une matière optionnelle (ainsi que l'allemand et l'espagnol) dans les dernières classes de quelques écoles du niveau obligatoire⁴ et son enseignement est souvent assuré par des enseignants spécialisés en d'autres matières mais ayant des notions de français. Selon les chiffres les plus récents, recensés l'année scolaire 2002-2003 l'allemand était la 3e langue étrangère la plus populaire parmi les collégiens, suivi par le français et par l'espagnol⁵. Au total 1500 élèves font un apprentissage d'une 3e langue étrangère. En 2002 le

nombre total d'élèves en 10e était de 4 155⁶ mais il faut noter qu'un petit nombre d'écoles proposent cette option également en 9e classe.

Dans tous les lycées généraux et polytechniques⁷, le français se trouve au programme comme choix de 3e ou 4e langue étrangère, après l'anglais et le danois, et dans la majorité des cas il est enseigné par des spécialistes. Les étudiants des séries sciences naturelles et sciences sociales peuvent choisir entre l'allemand, le français et, dans une grande partie des lycées, l'espagnol, comme 3e langue étrangère tandis que les étudiants qui préparent un baccalauréat série langues vivantes choisissent parmi les trois langues (et même encore d'autres, comme l'italien, dans certains lycées) une 3e et une 4e langue étrangères à étudier. Actuellement il y a 26 lycées généraux et polytechniques en Islande, une moitié étant concentrés dans l'agglomération de Reykjavík. Regardons maintenant les chiffres de l'année scolaire 2002-2003 représentant le nombre d'élèves apprenant chaque langue étrangère dans les écoles secondaires. Il s'agit au total de 14.696 lycéens, soit 68,8% de l'effectif secondaire total⁸ :

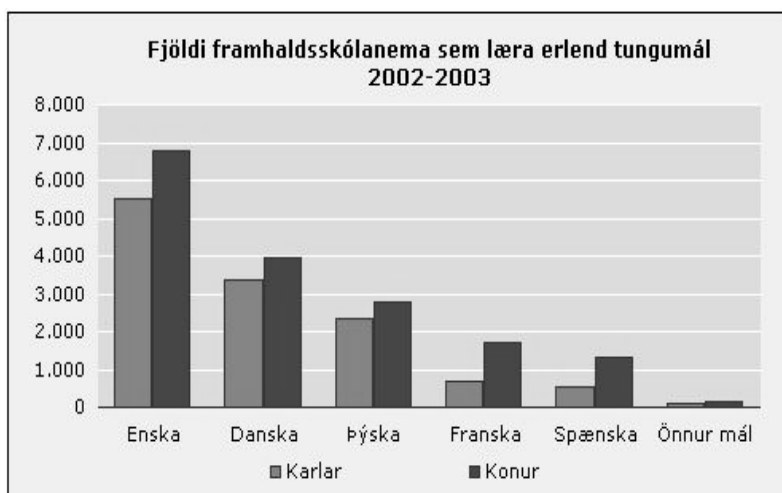


Tableau 1

Fjöldi framhaldsskólanema sem læra erlend tungumál : Nombre de lycéens qui apprennent des langues étrangères

Enska : anglais

Karlar : hommes

Danska : danois

Konur : femmes

Þýska : allemand

Franska : français

Spænska : espagnol

Önnur mál : d'autres langues

Précisons que l'apprentissage de l'anglais et du danois est obligatoire, ce qui explique les chiffres élevés pour ces deux langues.

Le français se place en 4e rang (2400 apprenants, 11,3%), après l'allemand (5100 apprenants, 23,9%) et avant l'espagnol (1850, 8,7%). Il est précisé dans cette source que le nombre d'apprenants d'espagnol est en hausse importante car en 1999 leur pourcentage s'élevait à seulement de 4,4% (contre 26,7% d'apprenants d'allemand et 12,5% de français). Nous ne connaissons pas les chiffres actuels mais étant donné que l'enseignement de l'espagnol se répand (les élèves ont de plus en plus de possibilités de l'apprendre comme 3e langue étrangère), il est bien probable que cela se fait aux dépens des deux autres langues.

Le français à l'université

L'Université d'Islande est le seul établissement d'études supérieures du pays où il est possible d'étudier le français (ainsi que l'anglais, le danois, l'espagnol, l'allemand et d'autres langues vivantes et classiques) alors que la jeune Université de Reykjavík offre la possibilité d'étudier l'espagnol et l'anglais comme matière intégrée à d'autres études (économie et de droit par exemple). Au département de français à l'Université d'Islande plusieurs filières sont au programme : majeur (90 unités), majeur (60) avec un mineur en une autre matière, mineur (30), français pour la vie professionnelle (45), français spécifique pour ceux qui étudient l'économie (30), M.Paed. (45 unités ; des études possibles seulement pour ceux qui ont fait un majeur de français et qui veulent enseigner la langue) et la possibilité d'un master (60) est en préparation.

Le nombre de tous les étudiants inscrits au département de français de 2002 à 2005 varie de 55 à 65 d'une année à l'autre⁹. D'habitude il y a entre 20 et 30 étudiants en première année alors que les effectifs baissent en 2e et 3e année.

Il est donc évident que le français est une langue qui jouit d'un certain statut parmi les Islandais, bien que les relations entre la France ou le monde francophone et l'Islande ne soient pas très importantes, du moins comparativement à celles que tient le pays avec les pays nordiques ou avec le monde anglosaxon. L'enseignement du français se fait à petite échelle mais de façon pourtant stable depuis plus d'un siècle, et la présence de l'ambassade de France et de l'Alliance française y est pour beaucoup. La "menace" est surtout la popularité de l'espagnol et, éventuellement, une restructuration possible des programmes d'études au lycée.

Le projet de restructuration du programme du baccalauréat

Les raisons principales pour la restructuration

Comme nous l'avons dit au début de notre article, une des raisons principales pour lesquelles les autorités proposent le raccourcissement de la durée des études au lycée est le fait que le lycée dure en moyenne trois ans dans tous les autres pays nordiques. La comparaison des heures d'enseignement données dans ces pays montre une assez grande différence (tableau 2¹⁰)

	Islande	Danemark	Suède	Norvège	Finlande
Nombre total d'heures d'enseignement	2 707	2 467/2 519	2 150	2 299	2 139
Nombre d'années	4	3	3	3	3
Heures par année	677	822/840	717	766	713

Tableau 2

Selon le Ministère de l'éducation, il est normal que la durée des études soit en concordance avec celle des lycées des autres pays nordiques. Ajoutons qu'une comparaison totale des heures d'enseignement de la 1^{ère} classe de l'école primaire jusqu'au baccalauréat a révélé qu'en Islande ce nombre s'élève à 10 771, tandis qu'au Danemark il varie de 9 247 à 10 049 heures et qu'en Suède il descend à 8 815¹¹.

L'abandon du lycée au cours des études est un problème permanent en Islande et la question se pose donc de déterminer si le fait que le lycée dure en moyenne quatre ans pourrait être une des raisons de cette déperdition. Selon un rapport du Ministère publié en 2003, un lycée durant seulement trois ans pourrait probablement réduire cet abandon.

Une troisième grande raison serait bénéfique au plan national : les jeunes commenceront plus tôt à gagner leur vie car ils sortiront plus jeunes de l'université. On aura également besoin de moins de mètres carrés pour seulement trois promotions à la fois au lycée et consécutivement, le nombre d'enseignants, donc de fonctionnaires, diminuera forcément.

Les propositions de restructuration

En août 2004, le Ministère de l'éducation a publié un rapport détaillé, préparé par des groupes de travail différents et par le Comité du Projet. Ce rapport est bien plus précis que celui qui a été publié l'année précédente et recouvre en fait toute l'organisation de l'école primaire et de l'école secondaire à la lumière d'une critique de professionnels du monde éducatif disant qu'il ne faut pas faire de coupure entre ces deux niveaux de scolarisation. Les informations suivantes sont tirées des deux rapports ainsi que d'autres sources qui sont mentionnées dans la liste de nos références bibliographiques.

Avec un raccourcissement d'une année entière, il va de soi que le nombre d'heures d'enseignement sera réduit de façon importante. Après la restructuration des études au lycée, le tableau 2 se modifie ainsi¹² :

	Islande	Danemark	Suède	Norvège	Finlande
Nombre total d'heures d'enseignement	2 294	2 467/2 519	2 150	2 299	2 139
Nombre d'ans	3	3	3	3	3
Heures par an	765	822/840	717	766	713

Tableau 3

Selon les proposition du ministère, 413 heures d'enseignement seront donc supprimées mais il y aura 5 jours supplémentaires par année scolaire.

Le baccalauréat actuel compte au total 140 unités de valeur. Chaque cours vaut une, deux ou trois unités et leur nombre apparaît dans le code du cours, comme p.ex. FRA 103 (français, 1er cours de la série, trois unités de valeur). Le programme du baccalauréat est divisé en trois parties : noyau, option orientée (en fonction de la série) et option libre. Le noyau compte 98 unités de valeur, l'option orientée 30 et l'option libre 12 unités. Dans les lycées où il n'y a pas de classes fixes (c'est-à-dire où l'emploi du temps varie d'un élève à l'autre) on a déjà la possibilité de passer le baccalauréat en trois ans ou trois ans et demi, mais cela demande bien sûr plus de travail et beaucoup d'organisation. Selon le Bureau des Recensements, seulement 2% des lycéens qui ont terminé le baccalauréat pendant l'année scolaire 2001-2002¹³, en décembre ou en mai, avaient choisi de le faire en trois ans et y étaient arrivés.

Selon les propositions de restructuration, le nouveau baccalauréat comptera 111 unités de valeur mais sur les 29 unités supprimées, 12 seront transférées à l'école primaire en 10e et dernière classe ; il s'agira de matières comme langue maternelle et danois. Au total, 17 unités seront donc supprimées. Étant donné que l'année scolaire sera rallongée, le travail que représente chaque unité de valeur sera un peu plus important, donc chaque unité aura une valeur augmentée par rapport au système actuel.

Regardons maintenant la part de la troisième langue étrangère dans le noyau (au total 78 unités de valeur) de chaque série selon les propositions du Ministère en comparaison avec la structure actuelle dont le noyau compte 98 unités¹⁴ :

Série	2004 (depuis 1999)	Nouvelle structure (propositions)
Sciences sociales	12 unités de valeur	9 unités de valeur
Sciences naturelles	12	6
Langues vivantes	15	12

Actuellement l'élève choisit dans l'option orientée au total 30 unités de valeur, dont au moins 18 doivent être conformes à la série (en relation directe avec la spécialisation) mais il peut choisir jusqu'à 12 unités de valeur des autres séries. S'y ajoutent les 12 unités d'option libre. Ainsi, celui qui prépare un baccalauréat série sciences naturelles peut obtenir son diplôme avec un maximum de 24 unités de valeur de français, soit tous les cours qui sont au programme.

Comme le montre le tableau, les unités de valeur de la 3e langue étrangère seront réduites dans toutes les séries du baccalauréat selon les propositions de restructuration. Cela est normal, toutes les matières, à quelques exceptions près (comme p.ex. l'histoire,) seront "victimes" de la réduction d'unités de valeur dans le noyau qui désormais ne comprendra que 78 unités. La réduction dans la série sciences naturelles est pourtant d'une telle importance qu'elle saute aux yeux ; 6 unités de valeur dans le noyau veulent dire une année d'études obligatoires d'une 3e langue étrangère à raison de 4 heures par semaine, ce qui n'est pas suffisant pour obtenir une maîtrise quelconque de langue, notamment de la langue française dont la prononciation est très difficile pour les Islandais. Dans la nouvelle structure, les unités de valeur de l'option orientée seront au nombre de 24 et 9 dans l'option libre, ce qui donnera l'occasion aux élèves de choisir le français. Le choix sera cependant plus restreint qu'avant et ceux qui préparent un baccalauréat de la série sciences naturelles auront moins de possibilités de perfectionner leurs connaissances de la 3e langue étrangère.

On a déjà mis en place le travail de réorganisation de chaque matière au lycée, en fonction des heures réduites et des unités à valeur augmentée. Trois enseignantes de français s'occupent du programme de leur discipline, elles travaillent en étroite collaboration avec des enseignants d'allemand et d'espagnol et ont eu l'obligeance de me mettre au courant de leurs propositions. Nous tenons à faire remarquer qu'il ne s'agit pas de la version finale. Il s'agit des cours 103, 203, 303, 403 et 513. Conformément à des remarques parues dans le rapport du Ministère en 2004, les objectifs pour chaque cours ont été rendus plus clairs et plus accessibles et ce sont les mêmes pour les trois langues. L'accent sera davantage mis sur l'apprentissage de la langue orale et son évaluation. La version finale du programme devrait être prête en juillet 2005.

Réception des propositions et conséquences possibles sur l'enseignement du français

Réception générale

La Ministre de l'Education, Þorgerður Katrín Gunnarsdóttir, a visité un grand nombre de lycées généraux et polytechniques en janvier dernier pour présenter le nouveau rapport sur le projet. Dans un entretien avec le quotidien *Morgunblaðið*, l'assistant de la Ministre a dit que le rapport avait partout été bien reçu, et qu'il n'avait nulle part senti de réactions négatives¹⁵. Le même jour, le quotidien a publié des entretiens avec cinq Provisseurs sous le titre "Efast um að stytta megi nám í framhaldsskólum" ["Ils] doutent que l'on puisse raccourcir les études au lycée"]¹⁶. Quelques raisons principales de cette opinion sont récurrentes dans les entretiens. Mentionnons p.ex. que l'on doute que les enseignants dans les dernières classes de l'école primaire aient des connaissances assez approfondies pour enseigner la matière qui actuellement est au programme du lycée. Ils parlent également de la qualité du baccalauréat islandais actuel qui, selon

eux, se caractérise par sa diversité, ce qui constitue une bonne préparation aux études supérieures et à la vie professionnelle. La spécialisation qu'apporterait la nouvelle structure réduirait cet aspect positif. Un des Proviseurs précise pourtant que puisque l'on a décidé de réaliser le projet, chacun devra faire des efforts pour le mener à bien et qu'il est possible que ces doutes s'avèrent finalement inutiles. Nous précisons également que ces cinq Proviseurs ne représentent pas nécessairement l'opinion de la vingtaine de leurs autres collègues.

Le syndicat des enseignants du secondaire a publié quant à lui, les conclusions de son assemblée générale tenue le 25 février 2005. Le projet du Ministère est critiqué, pas nécessairement pour son contenu mais plutôt pour le fait que les autorités ont très peu consulté les enseignants ou le public¹⁷. L'assemblée réclame que le Ministère abandonne le projet et qu'il entame une coopération étroite avec les enseignants et leurs syndicats pour mener à bien une réorganisation du système scolaire dans sa totalité.

Un nombre d'enseignants et lycéens se sont également exprimés dans les pages des journaux islandais pour protester contre le projet. Il est donc évident qu'il ne fait pas l'unanimité parmi les scolaires islandais. Ajoutons que le 29 mai dernier, la Ministre de l'Éducation a annoncé que la réalisation du projet serait reportée d'un an, qu'elle se ferait donc en 2009 au lieu de 2008 comme décidé auparavant. Les premiers élèves à préparer un baccalauréat de trois ans seront ceux qui arriveront au lycée en 2009 pour terminer en 2012¹⁸.

Réception de l'association islandaise des professeurs de français

Les réactions de l'Association Islandaise des Professeurs de Français (Félag frönskukennara á Íslandi) se caractérisent par une solidarité de ses membres qui craignent pour le sort de la langue française dans les lycées et, en général, en Islande, qui est un pays très tourné vers le monde anglosaxon. La Ministre de l'Éducation a présenté le projet dans les lycées en janvier dernier et le mois suivant les professeurs de français se sont réunis pour en discuter. Le résultat de la réunion fut une lettre officielle envoyée à la Ministre de l'Éducation. Le début de la lettre mentionne que "La réunion de l'Association Islandaise des Professeurs de Français, tenue le 25 février, invite la Ministre à ne pas réduire plus qu'il ne l'a déjà été, l'enseignement de la 3e et de la 4e langues étrangères". Plus bas, la lettre fait remarquer que si cette réduction continue, l'enseignement de la 3e langue étrangère sera menacé, notamment dans la série sciences naturelles, celle que la majorité des lycéens préparent. Il est également fait référence au fait que le Conseil de l'Europe insiste sur l'importance de l'apprentissage des langues étrangères, tandis que le projet de la Ministre dit tout le contraire. La réunion insiste également pour dire que la seule maîtrise de l'anglais ne suffit pas dans une Europe plurilingue. Selon Vera Valgarðsdóttir, Présidente de l'association, la Ministre n'a pas répondu à cette lettre.

Les inquiétudes des professeurs de français se comprennent. On oriente de plus en plus d'élèves vers le baccalauréat de la série sciences naturelles avec le raisonnement que ce genre de baccalauréat offre un choix d'études supérieures très large, n'excluant presque rien, tandis que les deux autres séries excluent plus ou moins les études supérieures dans le domaine des sciences « dures ». Or, comme nous l'avons déjà dit, les élèves qui préparent actuellement un baccalauréat de la série sciences naturelles peuvent choisir autant de cours de

français qu'ils le veulent, ce qui leur donne p.ex. la possibilité de s'inscrire au département de français de l'Université d'Islande. La nouvelle structure réduit cette possibilité. Le choix des lycéens sera moins important et le risque sera grand qu'ils ne considèrent pas utile de choisir des cours de 3e langue étrangère quand le nombre d'unités de valeur optionnelles aura été réduit de neuf et que leur base l'apprentissage de cette langue, obtenue par les unités du noyau, aura été réduite à seulement six unités de valeur. Les professeurs d'allemand et d'espagnol ressentent bien sûr les mêmes inquiétudes que les professeurs de français.

Il va de soi qu'avec le nombre réduit d'unités de valeur qui accompagne le raccourcissement des études, le nombre de postes s'enseignants se réduira également. Il y a déjà un certain chômage parmi les professeurs de français en Islande, c'est-à-dire qu'il y a des gens qui se sont spécialisés dans ce domaine, et qui n'ont pas de travail à plein temps comme professeurs de français. Il est prévu, selon un rapport du Ministère d'août 2004, qu'au total 14 postes d'enseignants de troisième langue étrangère seront supprimés (par rapport à l'effectif de l'année scolaire 2003-2004)¹⁹. On peut donc supposer qu'il s'agira de trois ou quatre postes de professeurs de français. Même si cela ne paraît pas très important, il est sûr que cette réduction touchera la profession. Dans certains lycées un des deux postes sera supprimé, dans d'autres il s'agira d'un poste à plein temps (16 heures d'enseignement hebdomadaires, soit 24 x 40 minutes) et d'un autre à temps partiel. Certains enseignants réfléchiront éventuellement à ajouter une autre matière à leur spécialisation, d'autres quitteront le lycée.

Réception des universités

En général les universités accueillent le projet du Ministère de façon positive selon des comptes rendus que le Ministère leur a demandé de rédiger²⁰. Il y aura certes quelques problèmes lorsque deux groupes de bacheliers s'inscriront dans les universités, à la rentrée 2012 (si le projet est mis en réalisation à partir de 2009 comme prévu) mais on considère que les années à venir suffiront pour prévoir ces problèmes et les résoudre. Il y a pourtant certaines inquiétudes au sein des facultés des sciences naturelles, de génie civil et de technologie. On craint que l'enseignement réduit de certaines matières, notamment des mathématiques, n'ait pour conséquences que les étudiants n'aient pas de bases suffisamment solides pour les études.

Quant aux départements de français, d'allemand, d'espagnol et, probablement, d'italien, les conséquences possibles sont :

- 1) que le nombre d'étudiants se réduise car moins de lycéens feront l'apprentissage approfondi de la troisième langue étrangère
- 2) qu'il sera nécessaire de réorganiser le programme de ces départements pour l'adapter à un niveau éventuellement inférieur des étudiants qui auront suivi moins d'unités de valeur de la troisième langue étrangère.
- 3) Il est également possible que les jeunes qui font des plans d'avenir se détournent de l'idée de se spécialiser en ces langues car les possibilités d'emploi dans l'enseignement seront réduites.

Pour réagir à cela, ces départements pourront envisager de mettre plus l'accent sur des programmes spécifiques, destinés à ceux qui se spécialisent dans d'autres

disciplines (tourisme, économie, droit, technologie...) et qui voudront maîtriser une langue étrangère autre que l'anglais pour avoir plus de possibilités d'accès au marché du travail.

Conclusion

Nous avons tenté d'expliquer en quelques pages en quoi consiste le projet de restructuration du programme d'études du lycée en Islande. Il a certainement des avantages et des défauts comme tout projet qui affecte un groupe de population tellement important, à savoir tous les écoliers et lycéens d'une façon ou d'une autre, mais aussi les enseignants et les universités. La Ministre de l'Éducation a dit, lors d'un colloque tenu par le Parti conservateur (Sjálfstæðisflokkurinn) le 28 mai dernier, que les débats et la discussion s'étaient jusque là caractérisés par "des intérêts délimités et étroits de groupes et d'institutions isolés au lieu de regarder la situation générale"²¹. Or, s'il y a probablement un grain de vérité dans ces paroles de la Ministre il est normal que des groupes réagissent d'abord de cette façon, avant de juger des intérêts généraux du projet. La nouvelle structure apportera des avantages et des désavantages aux lycéens. Il y aura moins de risques qu'ils se lassent des études et ils pourront commencer plus tôt à participer à la vie économique. Mais il ne faut pas oublier non plus que les années de lycée sont souvent les meilleures de la vie, des années où l'individu noue des liens d'amitié pour toujours, des années importantes pour la vie sociale.

Quant à la langue française, une langue qui depuis le XIXe siècle a un statut en quelque sorte privilégié en Islande, elle sera touchée par le projet. Il faudra envisager des mesures pour éviter que le français, ainsi que l'allemand, l'espagnol et l'italien, ne soient entièrement remplacés par l'anglais qui alors sera pratiquement (n'oublions pas le danois...) le seul mode des Islandais de s'exprimer en dehors des eaux territoriales du pays. Nous croyons que bien d'autres doivent partager notre avis.

Références

- *Aðalfundur Félags framhaldsskólakennara haldinn á Grand Hótelu í Reykjavík 25. febrúar 2005 ályktar um styttingu náms til stúdentsprófs* (résultats de l'assemblée générale des enseignants de lycée), sur <http://www.ki.is/man/view.jsp?branch=614722>, consulté le 30 mai 2005.
- *Aðalnámskrá framhaldsskóla, almennur hluti 1999*, Menntamálaráðuneytið, sur <http://bella.mrn.stjr.is/utgafur/AFalmennurhluti.pdf>, consulté le 30 mai et le 2 juin 2005.
- *Aðalnámskrá framhaldsskóla, almennur hluti 2004*. 2004. Menntamálaráðuneytið, Reykjavík.
- *Áfangaskýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*. Desember 2003. Menntamálaráðuneytið, Reykjavík.
- *Breytt námskipan til stúdentsprófs – aukin samfella í skólastarfi*. Ágúst 2004. Menntamálaráðuneytið, Reykjavík.
- Clausen, H. 2000. "Écoutez, répétez !" *L'évolution de l'apprentissage du français en Islande depuis le dix-neuvième siècle*. Mémoire B.A. à l'Université d'Islande, Reykjavík.
- Gagnasafn Morgunblaðsins (archives du journal Morgunblaðið), <http://mbl.is/mm/gagnasafin/>, consultées le 31 mai 2005.
- *Skýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*. Ágúst 2003. Menntamálaráðuneytið, Reykjavík.
- *Umsögn um skýrslu menntamálaráðuneytisins um styttingu námstíma til stúdentsprófs*. 18. nóvember 2003. Kennslumálanefnd háskólaráðs, Háskóli Íslands, Reykjavík.

Notes

¹ L'école primaire (i. grunnskóli) dure de 6 ans à 16 ans et l'école secondaire (i. framhaldsskóli) de 16 à 20 ans.

² La source principale des lignes suivantes est le mémoire de B.A. de Hrefna Clausen, à l'Université d'Islande, 2000, intitulé "Écoutez, répétez !" – *L'évolution de l'apprentissage du français en Islande depuis le dixneuvième siècle.*

³ L'Islande était une colonie du royaume danois de 1380 jusqu'en 1944.

⁴ L'école obligatoire : de la 1ère à la 10e classe.

⁵ Source : Hagstofa Íslands (Le bureau islandais des recensements), <http://www.hagstofa.is/template25.asp?pageid=219&nid=761&highlight=framhaldssk%F3lar>, consulté le 30 mai 2005.

⁶ Hagstofa Íslands (Le bureau islandais des recensements), http://www.hagstofa.is/template_lb_frameset.asp?PageID=311&intPXCatID=158&ifrmsrc=/temp/skolamal/grunnskolar.asp, consulté le 2 juin.

⁷ La différence réside dans l'organisation et la diversité des études. Dans certains lycées généraux et dans tous les lycées polytechniques existe un système de cours que chaque étudiant choisit en fonction et de la série qu'il désire suivre et de ses intérêts personnels. Il n'y a aucune "classe" au sens traditionnel du mot. Au lycée polytechnique les élèves peuvent choisir des programmes d'études professionnelles (spécialisation : menuisier, électricien, coiffeur, etc.)

⁸ Hagstofa Íslands (Le bureau islandais des recensements), <http://www.hagstofa.is/template25.asp?pageid=219&nid=761&highlight=framhaldssk%F3lar>, consulté le 31 mai 2005.

⁹ Háskóli Íslands, http://hi.is/page/stad_nem_skraning_heild, consulté le 31 mai 2005.

¹⁰ *Skýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, août 2003. P. 21.

¹¹ *Skýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, août 2003. P. 17.

¹² *Breytt námsskipan til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, août 2004. P. 21.

¹³ *Áfangaskýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, décembre 2003. P. 8.

¹⁴ En fait il s'agit d'une structure révisée en 2004 mais son origine remonte à 1999.

¹⁵ *Morgunblaðið*, le 26 janvier 2005. Archives sur internet, consultées le 31 mai 2005.

¹⁶ *Morgunblaðið*, le 26 janvier 2005. Archives sur internet, consultées le 31 mai 2005.

¹⁷ <http://www.ki.is/main/view.jsp?branch=614722>, consulté le 31 mai 2005.

¹⁸ Halla Gunnarsdóttir, "Styttingu frestað um eitt ár", dans *Morgunblaðið*, le 29 mai 2005. Archives sur internet, consultées le 31 mai 2005.

¹⁹ *Breytt námsskipan til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, août 2004. P. 45.

²⁰ *Skýrsla um styttingu námstíma til stúdentsprófs*, Menntamálaráðuneytið, août 2003. P. 56-61.

²¹ Halla Gunnarsdóttir, "Styttingu frestað um eitt ár", dans *Morgunblaðið*, le 29 mai 2005. Archives sur internet, consultées le 31 mai 2005.